

Bien épargner en assurance vie avec le contrat Afer

Offre soumise à conditions, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 juillet 2026



UNE ADHÉSION
SIMPLE

**DROITS D'ENTRÉE
À L'ASSOCIATION OFFERTS***

0% DE FRAIS
SUR MON 1^{ER} VERSEMENT DE 100€*

Informations fournies dans le cadre de la présente campagne publicitaire.

*Offre soumise à conditions, réservée aux nouvelles adhésions avec un premier versement de 100 € et ouvertes du 1^{er} septembre 2025 au 31 juillet 2026. Cumulable avec l'offre de parrainage. Les droits d'entrée de 20 € à l'Association Afer sont offerts. 0 % de frais de versement sur la prime initiale de 100 € versée sur le Fonds Garanti en euros dans le cadre de la présente offre. Les versements ultérieurs seront soumis aux frais sur versement prévus au contrat, soit à ce jour 0,5 % sur les versements effectués sur le Fonds Garanti en euros. Il n'y a pas de frais de versement sur les supports en unités de compte ; toutefois, certains supports en unités de compte peuvent prévoir des frais d'entrée spécifiques.

L'investissement sur un support en unités de compte comporte un risque de perte en capital. Le capital investi n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

LES BONNES RAISONS D'ADHÉRER AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER



L'Afer, une association d'épargnants libre et indépendante pour **vous défendre**



Un contrat **simple** et **complet**



Une gamme **diversifiée** de supports d'investissement¹ et **l'accès à 2 modes de gestion combinables entre eux** : la Gestion Libre et la Gestion Sous Mandat



Des frais parmi **les plus bas** du marché²



La liberté d'épargner **à votre rythme**³

1. L'investissement sur un support en unités de compte comporte un risque de perte en capital. Le capital investi n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.
2. Le détail des frais figure dans la Notice du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer.
3. Selon les conditions contractuelles et réglementaires en vigueur.

2025, NOUVELLE ANNÉE DE RÉCOMPENSES POUR LA QUALITÉ DU CONTRAT



**1
TROPHÉE
D'OR**

Le Revenu



**1
LABEL
D'EXCELLENCE**

Les Dossiers de l'Épargne



**3
OSCARS**

Gestion de Fortune



**1
RÉCOMPENSE**

Mieux Vivre Votre Argent



Retrouvez l'ensemble des récompenses et leurs modalités d'attribution sur www.afer.fr/recompenses-2025/

**Rapprochez-vous de votre conseiller habituel
pour plus d'informations sur le contrat Multisupport Afer.**

Ce document vous est remis par :